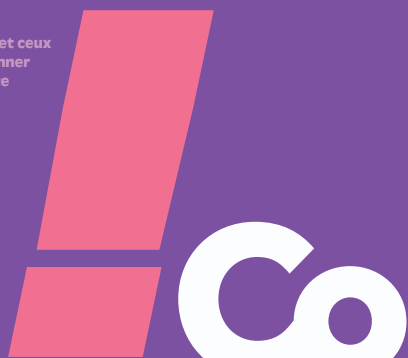


2026
2027

DES CLÉS POUR LA RÉUSSITE

**ICI,
ON CROIT
EN VOUS**

La Ville s'engage aux côtés de celles et ceux
qui se battent au quotidien pour donner
à toutes et tous les clés de la réussite
et de leur futur.



**ICI,
ON CRO
EN VO**

ÉDITO

Chaque rentrée est un nouveau départ. Mais avant que les enfants ne retrouvent le chemin de l'école, des semaines de travail et de mobilisation sont nécessaires pour que tout soit prêt à les accueillir.

Tout au long de l'été, les agents municipaux se sont mobilisés pour préparer cette rentrée : entretenir les écoles, rénover les équipements, aménager les espaces, organiser les accueils de loisirs et veiller à ce que chaque établissement soit prêt à accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

Ce travail est souvent discret. Pourtant, il est indispensable. C'est lui qui permet à près de 5 000 élèves de retrouver chaque matin une école accueillante, aux familles d'aborder cette rentrée avec davantage de sérénité et à l'ensemble de la communauté éducative de se consacrer pleinement à sa mission.

Aujourd'hui plus que jamais, l'éducation demeure le premier levier pour lutter contre les inégalités. Dans un contexte marqué par la hausse du coût de la vie pour les familles, alors que les contraintes qui pèsent sur les collectivités se durcissent encore, nous faisons le choix de protéger ce qui compte le plus : nos enfants. Cela signifie investir dans nos écoles, améliorer la qualité du service public périscolaire, garantir l'accès à la restauration scolaire, à la culture et au sport, et poursuivre notre engagement pour que chaque enfant puisse apprendre, grandir et s'épanouir.

C'est aussi le sens des combats que nous menons aux côtés des familles et de l'Éducation nationale : défendre les moyens de nos écoles, lutter contre les fermetures de classes et faire en sorte que chaque élève, notamment ceux en situation de handicap, bénéficie des moyens et de l'accompagnement auxquels il a droit.

À toutes celles et ceux qui rendent cette rentrée possible : enseignants, AESH, directions d'école, ATSEM, animateurs, gardiens, parents d'élèves, associations, nous voulons adresser nos remerciements les plus sincères. Et à tous les enfants, nous souhaitons une très belle rentrée, riche de découvertes, d'apprentissages et de réussites.

Aly DIOUARA

Maire

Mohamed AWAD

Adjoint au maire
délégué à l'éducation



ÉCOLE PRIMAIRE

MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

Accueil du matin



Une équipe d'animateur-trices diplômés-e-s accueille les enfants de 7h30 à 8h10, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, dans toutes les écoles de la Ville.

Les mercredis, l'accueil du matin est assuré dans les centres de loisirs.

Tarifs en fonction du quotient familial

Accueil du soir

Jusqu'à 18h30, la Ville accueille les enfants après la classe dans un cadre propice à l'apprentissage, à l'épanouissement et à la découverte.

En élémentaire, tous les élèves bénéficient d'une étude surveillée après le goûter, avec un accompagnement aux devoirs, puis d'activités socioéducatives. **Les élèves de CP qui en ont le plus besoin pourront bénéficier d'ateliers « Lecture/Écriture » pour renforcer leurs apprentissages fondamentaux.**

En maternelle, l'accueil s'organise autour de temps de jeu et d'éveil adaptés à l'âge des enfants. Ils y trouvent un cadre pour avancer sereinement dans leur travail et du temps pour souffler, jouer et interagir avec autrui.

Enfin, le forfait du soir est supprimé au profit d'une tarification à la présence, plus simple, plus juste et plus adaptée aux besoins des familles.

Tarifs en fonction du quotient familial

Réservation obligatoire sur lacourneuve.fr/ecp

EN LIGNE,
c'est plus facile !

ESPACE
FAMILLE



lacourneuve.fr/ecp

7 ESPACES PARENTS
créés ou en cours de création

CRÉATION D'ESPACES LIVRE
dans les écoles maternelles en
partenariat avec les médiathèques

La vaccination



Le Centre municipal de santé Salvador-Allende propose un service de vaccination gratuite pour les adultes et les enfants à partir de 6 ans les mercredis de 13h30 à 15h30. L'enfant doit être accompagné d'un adulte et présenter son carnet de santé s'il en a un.

En savoir plus : 01 49 92 60 60

La restauration scolaire



Dès la rentrée de septembre 2026, la Ville améliore le temps méridien pour offrir aux enfants un accueil plus sûr, plus éducatif et mieux adapté à leurs besoins. **Les taux d'encadrement sont renforcés (1 adulte pour 14 enfants en maternelle et 1 adulte pour 18 enfants en élémentaire contre 30 précédemment)**. Les animateurs en élémentaire déjeunent désormais avec les élèves pour un temps de restauration plus éducatif, comme c'est déjà le cas en maternelle.

Les familles bénéficient également d'un nouveau service de réservation en ligne via le Portail Familles, avec la possibilité de choisir le régime alimentaire de leur enfant : avec viande, avec viande sans porc ou végétarien.

Tarifs en fonction du quotient familial
Réservation obligatoire sur lacourneuve.fr/ecp

Toutes Petites Sections

Les 6 classes de toutes petites sections (TPS) permettent de scolariser 120 enfants dès l'âge de 2 ans (avant la scolarité obligatoire à 3 ans). Ce dispositif vise à favoriser la socialisation et une transition douce vers le milieu scolaire. Les dossiers de préinscription sont étudiés lors d'une commission d'attribution.

Renseignements au 01 49 92 62 58 / 59
et sur le Portail famille

Participer à des activités artistiques



La Ville poursuit le Plan d'éducation artistique et culturelle dans toutes les écoles maternelles et élémentaires. Première commune de Seine-Saint-Denis labellisée « 100% EAC », la Ville permet à tous les élèves, de la petite section de maternelle au CM2, de bénéficier de ce dispositif. Au sein des écoles, les enseignant·es qui le souhaitent choisissent de suivre l'un des parcours parmi la centaine de projets proposés, conçus avec près de 50 partenaires culturels. Les élèves prennent ainsi part à des activités variées autour des arts visuels, du cinéma, de la musique, de la danse, du théâtre ou du patrimoine.

École et cinéma et ma première séance



Ces deux dispositifs proposés par la Ville permettent aux enfants de devenir des spectateur·trices averti·es. Elles et ils apprennent à regarder, discuter, critiquer et partager les œuvres les plus marquantes du cinéma.

Plus d'informations sur le site du cinéma :
cinema.lacourneuve.fr

2 ADULTES PAR CLASSE
de la petite section de maternelle
au CE1

10 ACCOMPAGNANT-ES (AESH)
des élèves en situation de handicap
formé·es chaque année par la Ville
pour aider les enfants en situation
de handicap

CONTACTER LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES À LA COURNEUVE

Les écoles maternelles

Anatole-France

68 rue Anatole-France – 01 49 92 62 91

Angela-Davis

21 rue Marcelin-Berthelot – 01 48 35 43 51

Antoine de Saint-Exupéry

3 rue Edgar-Quinet – 01 71 89 66 49

Charlie-Chaplin

13 rue Émile-Zola – 01 71 86 02 71

Ethel et Julius-Rosenberg

29 avenue Waldeck-Rochet – 01 71 89 66 61

Irène-Joliot-Curie

1 rue Frida Kahlo – 01 48 36 68 88

Joséphine-Baker

1-3 parvis Joséphine-Baker – 01 75 34 32 94

Louise-Michel

3 sente de la Souche – 01 71 89 66 39

Paul-Doumer

2 rue Paul-Doumer – 01 49 92 61 56

Paul-Langevin

35 rue Paul-Langevin – 01 71 89 66 86

Raymond-Poincaré

80 avenue de la République – 01 49 92 61 07

Robespierre

44-46 avenue Roger-Salengro – 01 49 92 60 83

Henri-Wallon

3 rue Geneviève-de-Gaulle – 01 49 92 61 92

Irène-Joliot-Curie

1 rue Frida Kahlo – 01 48 36 68 89

Joséphine-Baker

1-3 parvis Joséphine-Baker – 01 75 34 32 94

Jules-Vallès

44-46 av. Roger-Salengro – 01 49 92 61 52

Louise-Michel

1-5 sente de la Souche – 01 71 89 66 38

Paul-Doumer

2 rue Paul-Doumer – 01 49 92 61 57

Paul-Langevin

31 rue Général-Leclerc – 01 71 89 61 91

Robespierre

44-46 av. Roger-Salengro – 01 49 92 61 70

Les collèges

Georges-Politzer

11 rue Georges-Politzer – 01 48 36 03 70

Jean-Vilar

28 rue Suzanne-Masson – 01 48 11 15 40

Raymond-Poincaré

84 av. de la République – 01 48 36 28 65

Niki-de-Saint-Phalle

36 rue Anatole-France – 01 86 78 64 90

Les écoles élémentaires

Anatole-France

68 rue Anatole-France – 01 49 92 60 76

Angela-Davis

17 rue Marcelin-Berthelot – 01 48 35 43 52

Antoine de Saint-Exupéry

3 rue Edgard-Quinet – 01 71 89 66 48

Charlie-Chaplin

13 rue Émile-Zola – 01 71 86 02 74

Ethel et Julius-Rosenberg

29 avenue Waldeck-Rochet – 01 71 89 66 24

Les lycées

Jacques-Brel

4-6 rue Dulcie-September – 01 43 11 36 00

Arthur-Rimbaud

112 avenue Jean-Jaurès – 01 48 36 31 77

Denis-Papin

34 avenue Michelet – 01 49 92 16 00

VACANCES SCOLAIRES 2026-27

ACADÉMIE DE CRÉTEIL – ZONE C

Vacances de la Toussaint : du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre 2026

Vacances de Noël : du samedi 19 décembre 2026 au lundi 4 janvier 2027

Vacances d'hiver : du samedi 6 au lundi 22 février 2027

Vacances de printemps : du samedi 3 au lundi 19 avril 2027

Vacances d'été : samedi 3 juillet 2027

Les élèves n'auront pas classe le vendredi 7 mai 2027



**DES SÉJOURS POUR LES ÉLÈVES DE MATERNELLE,
ÉLÉMENTAIRE, COLLÈGE ET LYCÉE**

**La municipalité propose des séjours au printemps
et à l'été pour que les enfants puissent profiter
de vacances à petit prix.**

Découvrez la plaquette 2027 en février.

Plus de renseignements au Pôle administratif 1 Mécano

Les espaces jeunesse

Espace jeunesse Guy-Môquet

119, avenue Paul-Vaillant-Couturier – 01 49 92 62 91

Espace jeunesse Aoua-Keïta (ex-Espace jeunesse La Tour), aussi ouvert aux 18-25 ans,
22 avenue du Général-Leclerc – 07 78 88 20 53

Espace jeunesse Edgar-Quinet

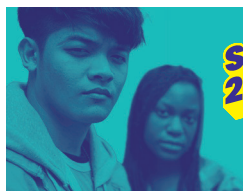
9, rue Edgard Quinet – 01 48 38 68 24

Espace jeunesse Cesária-Évora

55 avenue Henri-Barbusse – 01 71 89 66 00

Espace jeunesse Aïcha-Belaïdi (ex-Espace jeunesse Youri-Gagarine)

56 rue Anatole-France – 01 49 92 60 90



**SOS RENTRÉE
2026-2027
PAS D'AFFECTATIONS ?
PROBLÈMES
D'ORIENTATION ?**

Pour vos droits,
le point information
Jeunesse (PIJ)
59 rue du Général Schramm
06 84 02 49 30

Le passeport musique du Conservatoire à rayonnement régional (CRR 93)

Il permet à tous les élèves, de la grande section de maternelle au CE1, de s'initier à la musique et au chant durant le temps scolaire.

Plus d'informations sur le site du cinéma :
cinema.lacourneuve.fr

Centre de loisirs

Les centres de loisirs accueillent les enfants les mercredis (7h30-18h30) et pendant les vacances (8h20-18h30) autour d'activités sportives, culturelles, artistiques et de sorties encadrées par des animateurs diplômés. **Nouveauté pour cette rentrée, les familles pourront inscrire leur enfant à la demi-journée le mercredi pour un service plus souple et adapté à leurs besoins. La Ville renforce également la qualité de son accueil avec un projet éducatif municipal, une charte de l'animateur et un plan de formation des équipes consacré à la prévention des violences faites aux enfants.**

Inscription sur l'Espace famille
lacourneuve.fr/ecp

Tarifs en fonction du quotient familial

L'École municipale d'éducation physique et sportive (EMEPS)

Créée en 1969, l'EMEPS continue de proposer des parcours de pratiques sportives variées à tous les enfants de 4 à 12 ans. À travers le sport, il s'agit pour elles et eux d'apprendre le vivre ensemble, la solidarité et de devenir des citoyen-nés.

Ateliers municipaux d'arts plastiques

Chaque mardi, mercredi et samedi, les ateliers municipaux d'arts plastiques proposent aux enfants, adolescents et adultes de découvrir ou d'approfondir leur pratique artistique (dessin, peinture, collage, gravure, volume) à travers des activités adaptées à chaque âge. Ces cours sont encadrés par l'artiste et enseignante Mahsa Mirhosseini et répartis sur trois sites de la ville (Centre culturel Jean-Houdremont, Conservatoire Jack-Ralite, Espace Rateau). Les cours sont accessibles à tous sans prérequis, avec un atelier spécifique réservé aux personnes en situation de handicap.

Pour toute information complémentaire,
vous pouvez écrire à l'adresse suivante :
artsplastiques@lacourneuve.fr

Inscription pour l'année sur l'Espace famille :
lacourneuve.fr/ecp

1 LIVRE JEUNESSE OFFERT

par la ville aux enfants
passant en CP et un dictionnaire
aux élèves de CM2

Les classes de neige



Depuis 1956, tous les enfants de CM2 de La Courneuve découvrent la pratique du ski lors des classes de neige, une parenthèse dans la scolarité qui les prépare à l'autonomie indispensable pour le passage au collège.

Renseignement sur l'Espace famille

Les parents et l'école

Lorsque votre enfant entre à l'école, vous devenez parent d'élève et vous faites pleinement partie de la communauté éducative. La municipalité développe différentes actions pour soutenir les parents dans ce rôle : espace réservé dans les écoles, des formations, des conférences sur la réussite scolaire ou sur des enjeux éducatifs contemporains comme l'exposition des enfants aux écrans.

En cas de difficultés scolaires et avec votre accord, l'enseignant peut vous orienter vers le Programme de Réussite Éducative (PRE) destiné aux enfants de 2 à 16 ans, où ils bénéficient d'une prise en charge adaptée.

280 000 €
consacrés à l'éducation artistique
et culturelle chaque année

600 000 €
consacrés aux classes de neige

Le quotient familial

Le quotient familial est établi selon les ressources et la taille du foyer. Il permet d'adapter les tarifs à la situation de chaque famille.

Pour calculer le quotient familial, rendez-vous sur l'Espace famille (vous devrez fournir votre avis d'imposition N-1 sur les revenus de N-2).

Savoir nager

Dans le cadre des programmes scolaires, l'Éducation nationale propose aux élèves de CM1/CM2 d'apprendre à nager.

La Ville met à disposition des écoles le centre sportif Béatrice-Hess et le centre aquatique Annette-Kellermann.

Le Conseil communal des enfants

Véritable lieu de partage, le Conseil communal des enfants (CCE) permet d'échanger sur des sujets importants aux yeux des enfants. Dans l'intérêt collectif, ils décident de porter des projets jusqu'au bout. Le Conseil communal des enfants forme aussi à la citoyenneté et à l'engagement démocratique : apprendre à écouter, à débattre et à défendre une cause... Enfin, il donne son avis sur certains projets menés par la Ville.

Les enfants du CCE sont élus tous les deux ans, dans les classes de CM1 et CM2. Les prochaines élections auront lieu en novembre 2027.

COLLÈGE ET LYCÉE

Aide aux devoirs et culture générale

Les espaces jeunesse proposent :

- un jour d'aide aux devoirs chaque mardi (points de cours, notions clés, exercices),
- méthodologie (organisation et gestion du temps pour mieux apprendre, et mieux mémoriser),
- consolidation des savoirs,
- un jour de groupe projet le jeudi (concours d'éloquence, podcast, réalisation de court métrage dans le cadre du festival Imag'IN l'enfance/jeunesse) pour appréhender les enseignements autrement en complément de ce que traite l'école,
- un stage de révisions dédié aux examens (brevet, bac de français/maths, bac) à partir du mois de mai.
- **Espace jeunesse Aïcha-Belaïdi**
(mardi – jeudi) · 01 49 92 66 35
- **Espace jeunesse Cesária-Évora**
(mardi – jeudi) · 01 71 89 66 00
- **Espace jeunesse Edgar-Quinet**
(mardi – jeudi) · 01 48 38 68 24
- **Espace jeunesse Aoua-Keïta**
(lundi – mardi – jeudi – vendredi)
07 78 88 20 53

Gratuit – Sur inscription au PIJ

Rendez-vous des parents

Ce sont des temps d'échanges et d'informations sur des thématiques liées à la scolarité et aux apprentissages des enfants. Pour répondre aux besoins d'accompagnement, aux questions et doutes, aider à comprendre, déculpabiliser et trouver des pistes et des méthodes d'action. Ils sont animés par différents intervenant-es.

Gratuit – Sur inscription au PIJ

– Trois rendez-vous répartis en décembre, mars et mai

Le Contrat courneuvien de réussite (CCR)



C'est un dispositif d'accompagnement individuel de tout jeune âgé de 16 à 30 ans, qui en fait la demande, pour l'aider dans son projet de vie :

- mise en réseau avec des professionnels,
- financement complémentaire pour payer une inscription dans une école spécifique,
- projet de création d'entreprise,
- financement complémentaire pour le permis de conduire.

En contrepartie, le jeune s'engage à participer à la vie citoyenne locale. Chaque trimestre, et ce depuis janvier 2013, une commission composée d'élu-es, de jeunes, d'agent-es municipaux-ales et de partenaires de la Ville, reçoit les candidat-es qui présentent leur projet. Cette commission décide ensuite de l'aide précise à apporter. Le tout donne lieu à un contrat courneuvien individuel pour la réussite.

Pour plus d'informations contactez le PIJ

Collège et cinéma – Apprenti-es et lycéen-nes au cinéma



Ces dispositifs sont mis en place par le cinéma municipal l'Étoile afin de permettre aux jeunes, notamment sur le temps scolaire, de découvrir des œuvres du septième art...

Pour plus d'information :
cinema.lacourneuve.fr/

Préparation aux examens pour les collégien-nes de troisième, les lycéen-nes de première et de terminale

Ces préparations offrent un espace de révisions proposant méthode et entraînement. C'est l'occasion de s'exercer en conditions d'examen, le moment de faire les dernières révisions et de pouvoir se faire accompagner sur les points qui posent encore des difficultés.

A partir du 9 janvier jusqu'au 19 juin

Gratuit – Sur inscription au PIJ
– Tous les samedis : 13h30-15h30
ou 15h30-17h30

Planning familial

Ce lieu anonyme et gratuit vous propose un accueil inconditionnel. Vous serez accueilli-e par des professionnel-le-s de santé (médecin gynécologue, psychologue, assistante sociale...) pour vous répondre sur les questions relatives à la sexualité.

Centre de santé Salvador-Allende 2, mail de l'Égalité

Sans rendez-vous, sur les horaires d'ouverture du Centre de santé.

La médecine scolaire

La médecine scolaire est un maillon essentiel de la santé des enfants. C'est un outil de prévention indispensable. Depuis 2022, une convention entre la Ville et l'Education nationale permet que des médecins du Centre municipal de santé Salvador-Allende interviennent dans tous les établissements scolaires de la ville.

Des vacances apprenantes pour les collégien-nes

Pendant les vacances scolaires, des stages sont proposés aux collégiens sur des thèmes variés : culture, mémoire, citoyenneté, dans une ambiance propice aux échanges collectifs. Pour garantir un accueil de qualité, cette action est limitée à 14 collégien-nes par groupe.

Pendant les vacances scolaires

Gratuit – Sur inscription au PIJ
– Du lundi au vendredi à la journée (10h-17h)
– Goûter offert

Pour toutes questions

Accueil commun

Pôle administratif Mécano

58 avenue Gabriel-Péri

01 49 92 60 00

lacourneuve.fr

- du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15
- le samedi matin de 8h30 à 11h45
- fermeture au public le mardi matin

Direction Éducation

01 49 92 64 60

education@lacourneuve.fr

Direction Jeunesse

01 49 92 60 75

Point Information Jeunesse (PIJ)

59 rue de Général-Schramm

01 49 92 60 75 · 06 84 02 49 30

pij@lacourneuve.fr

Faire du sport

École municipale d'éducation physique et sportive (EMEPS)

Service des Sports :

57 rue du Général-Schramm

01 49 92 60 80

Lire, écouter, regarder, découvrir

Direction de la Culture

01 49 92 61 76

Médiathèques

mediatheques-plainecommune.fr

• Aimé-Césaire

1 mail de l'Égalité

01 71 86 37 37

• John-Lennon

9 avenue du Général-Leclerc

01 71 86 34 70

Centre culturel Jean-Houdremont

11 avenue du Général-Leclerc

01 49 92 61 61

houdremont.lacourneuve.fr

Cinéma L'Étoile

1 allée du Progrès

01 49 92 61 95

Ludothèque

14 avenue du Général-Leclerc

01 48 37 04 89

La Comète - Maison des Pratiques artistiques amateurs

21 avenue Gabriel-Péri

06 52 27 12 15

Pour se soigner

Centre municipal de santé Salvador-Allende

1 mail de l'Égalité

01 49 92 60 60

ICI, ON CROIT EN VOUS